

ALLOCATIONS EXONÉRÉES

Poids lourds du PDC au front

CLAUDE-ALAIN GAILLET**8 mars**

Le conseiller aux Etats Urs Schwaller, les conseillers nationaux Dominique de Buman et Christine Bulliard-Marbach: les poids lourds du PDC fribourgeois montent au front pour défendre l'initiative populaire lancée par le PDC suisse, sur laquelle le peuple votera le 8 mars. Hier lors d'un point presse à Fribourg, ils ont détaillé les arguments en faveur de l'exonération fiscale des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle.

Lancer une initiative populaire est un exercice «inhabituel» pour le parti, a relevé Dominique de Buman. Descendre dans la rue pour convaincre le citoyen aussi. Les militants démocrates-chrétiens iront au contact de la population ces prochains week-ends, comme ils l'ont déjà fait le 24 janvier.

Ils mettront notamment en avant quelques chiffres relatifs aux familles fribourgeoises. Dans le canton, un quart des contribuables, soit 52 000 personnes, est concerné. Sur ce nombre, 40% ont un enfant, 43% deux enfants et 13% trois enfants. Aux yeux des initiants, cette faible natalité démontre qu'élever des enfants coûte cher. L'exonération des allocations permettrait aux revenus imposables de 50 000 francs d'économiser 1173 francs. Cette économie, qui augmente le pouvoir d'achat des familles, se monte à 1550 francs pour des revenus de 70 000 francs, calcule le PDC. Quant aux pertes fiscales de 15 à 17 millions, elles sont «supportables pour un canton qui va bien», estime Urs Schwaller, puisqu'elles ne représentent que 0,5% des recettes fiscales.

Le comité de soutien fribourgeois réunit une cinquantaine de membres du PDC, dont ses députés au Grand Conseil, selon la liste communiquée hier. Mais il pourra aussi compter sur l'UDC cantonale, qui a décidé de soutenir l'initiative. Absent du point presse d'hier, son président Roland Mesot a intégré la présidence du comité de soutien. |